

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY2071M

**Titre long** Relations interpersonnelles

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Hiver 2025

**Horaire** Lundi 12h30 à 15h30

\* Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant.

\*\* L'examen final aura lieu le mardi 22 avril à 12h30, dans un local différent de celui du cours.

**Mode de formation** En présentiel

\* En cas de maladie de l'enseignante ou exceptionnellement, une séance de cours pourrait être offerte à distance par Zoom.

**Site StudiUM** <https://studium.umontreal.ca>

**Description courte et préalables disponibles** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours>

### Personne enseignante

**Nom et titre** Jacinthe Emery, M.A., Ph.D.

**Coordonnées** [jacinte.emery@umontreal.ca](mailto:jacinte.emery@umontreal.ca) ; 514-220-9697

**Disponibilités** Par courriel et par bref texto, en tout temps.

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** À déterminer.

**Coordonnées** À déterminer.

**Disponibilités** Pour la consultation des examens seulement.

# Plan de cours

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

- Présenter le concept de relations interpersonnelles en regard de diverses approches théoriques.
- Examiner comment les relations interpersonnelles peuvent évoluer dans divers contextes sociaux.

### Objectifs spécifiques

- Définir le concept de relations interpersonnelles, et ce, en regard de différentes théories.
- Décrire comment la perception de soi et de l'autre peuvent influencer les relations interpersonnelles.
- Décrire comment les relations interpersonnelles se développent, se maintiennent et peuvent être rompues.
- Explorer l'évolution des relations interpersonnelles à l'intérieur de divers contextes sociaux (amitié, amour, groupe, conflits, etc.).
- Développer des habiletés pour lire la documentation scientifique et en faire ressortir les principales informations.

### Compétences développées

Non applicable.

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux de l'enseignante.
- Discussions en groupe, sur la base de sujets présentés par l'enseignante.
- Lectures en complément de la matière présentée en classe (à faire hors des séances de cours).
- Exercices formatifs en guise de préparation pour les examens (à faire hors des séances de cours).

# Plan de cours

## ► Calendrier

Dates	Contenus	Textes
13-01-25	Présentation du plan de cours Cours 1. Introduction au concept de relations interpersonnelles	Information à venir
20-01-25	Cours 2. Développement social	
27-01-25	Cours 3. Développement social (suite)	
03-02-25	Cours 4. Perception des autres et perception de soi face aux autres	
10-02-25	Cours 5. Communication verbale et écoute	
17-02-25	Cours 6. Communication non verbale	
<b>24-02-25</b>	<b>Examen mi-session</b>	
03-03-25	Pas de cours : relâche	
10-03-25	Cours 7. Création et développement des relations interpersonnelles	
17-03-25	Cours 8. Amitié, amour, solitude et anxiété sociale	
24-03-25	Cours 9. Relations conflictuelles	
31-03-25	Cours 10. Entraide et comportements prosociaux	
07-04-25	Cours 11. Relations au sein d'un groupe	
14-04-25	Cours 12. Relation dans un contexte d'intervention psychosociale	
<b>22-04-25</b> <b>* Mardi</b>	<b>Examen final</b>	

## ► Évaluations

Moyens	Descriptions	Dates	Pondérations
Examen mi-session	Matière des cours 1 à 6 et des textes associés. Questions à choix multiples. Lieu : en classe. Durée : 2h30.	24-02-25	45%
Examen final	Matière des cours 7 à 12 et des textes associés. Questions à choix multiples. Lieu : en classe. Durée : 2h30.	22-04-25	40%
Examen maison	Matière des cours 1 à 11. Questions à court développement. Lieu : sur StudiUM. Durée : 10 jours.	Du 26-03-25 (9h00) au 04-04-25 (23h59)	15%



## Consignes et règles pour les évaluations

**Matériel autorisé aux examens** **Examen mi-session** et **examen final** : aucun matériel n'est autorisé lors de l'examen en classe.  
**Examen maison** : il est possible de se référer à toute source pertinente. Par contre, le plagiat sera sanctionné.

**Informations pour l'examen maison** Les questions de l'examen maison seront accessibles sur StudiUM et les réponses devront être rédigées sur StudiUM, dans l'espace prévu pour chacune.  
Un total de 10 jours sera alloué pour compléter cet examen : du 26 mars à 9h00 au 4 avril à 23h59. L'examen sera ouvert pendant tout ce temps sur StudiUM. Vous pourrez y accéder quand vous voulez à l'intérieur de ce laps de temps. Toutefois, quand vous aurez cliqué sur le bouton « Tout envoyer et terminer », il ne sera plus possible de réouvrir l'examen. De même, à la date limite, l'accès à l'examen sera automatiquement fermé.  
Des directives complètes seront fournies avant l'examen.

## ► Ressources

### Ressources obligatoires (matière à examen)

**Diapositives** Tout au long de la session, les diapositives présentées en classe seront mises sur StudiUM avant chaque cours. Il est suggéré de les imprimer ou de les télécharger sur un appareil mobile afin de les apporter en classe.

Notez que le contenu de ces diapositives est incomplet en soi. Vous devez également prendre des notes de cours en classe (éléments théoriques, résultats/conclusions des études, explications, exemples, etc.). Si vous ne prenez pas de notes de cours, il vous manquera de la matière lors de votre étude.

**Textes** Des textes sont à lire pour compléter la matière abordée en classe. Des liens URL placés sur StudiUM permettent d'accéder directement à ces textes obligatoires. Notez que la moitié des textes est en français; l'autre moitié est en anglais.

Afin d'orienter votre lecture, vous trouverez sur StudiUM un document comportant des questions à répondre relativement à chacun de ces textes. Seulement les réponses à ces questions sont matière à examen.

Il n'y a pas de livre à acheter pour ce cours.

### Ressources optionnelles (pas matière à examen)

**Autres documents et liens internet** Des documents et liens internet sont ajoutés sur StudiUM pour votre intérêt personnel.

Liste bibliographique

- Adler, R. B. et Proctor II, R. F. (2021). *Communication et interactions (4<sup>ème</sup> éd.)*. Modulo.
- Bédard, L., Déziel, J. et Lamarche, L. (2017). *Introduction à la psychologie sociale. Vivre, penser et agir avec les autres (4<sup>ème</sup> éd.)*. Pearson ERPI.
- Bowlby, J. (1978). *Attachement et perte. Volume 1 : L'attachement*. Presses universitaires de France.
- Boyd, D. et Bee, H. (2017). *Les âges de la vie : psychologie du développement humain (5<sup>ème</sup> éd.)*. Pearson ERPI.
- Campbell, A. et Muncer, S. (1998). *The social child*. Psychology Press.
- Devito, J. A., Chassé, G. et Vezeau, C. (2017). *La communication interpersonnelle (4<sup>ème</sup> éd.)*. Pearson ERPI.
- Emery, J. (2016). *L'attachement parent-enfant. De la théorie à la pratique*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Gagnon, A., Goulet, C. et Wiedmann, P. (2014). *Introduction à la psychologie. Les grandes perspectives (3<sup>ème</sup> éd.)*. Pearson ERPI.
- Gamble, T. K. et Gamble, M. (2016). *Communiquer et interagir (2<sup>ème</sup> éd.)*. Chenelière.
- Mitchell, P. et Ziegler, F. (2007). *Fundamentals of development. The psychology of childhood*. Psychology Press.
- Plotnick, R. (2007). *Introduction à la psychologie (2<sup>ème</sup> éd.)*. Chenelière.
- Reeve, J. (2017). *Psychologie de la motivation et des émotions (2<sup>ème</sup> éd.)*. De Boeck.

# Plan de cours

- Smith, P. K. et Hart, C. H. (2022). *The Wiley-Blackwell handbook of childhood social development*. John Wiley & Sons.
- Wood, S. E., Green Wood, E., Boyd, D. et Héту, F. (2021). *L'Univers de la psychologie (3<sup>ème</sup> éd.)*. Pearson ERPI.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

# Plan de cours

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles concernant les évaluations

**Absence à un examen** La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

**IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.**

**Retard pour la remise des travaux** La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

**IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.**

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)  
**Barème succès ou échec (S/E)** : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.

(\* ) Voir barème de notation à la fin du présent document.

# Plan de cours

## Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

### Mesures

### d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

**IMPORTANT :** Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entrainera le refus de la demande.

**\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie \*\***

## Utilisation des technologies en classe

### Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

# Plan de cours

## Soutien à la réussite

*De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.*

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

*À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.*

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

*À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.*

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

# Plan de cours

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

## Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

## Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.